

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR

MAUREEN SCULLION DUTIL

Je suis une contribuable de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix depuis 1958.

Le 16 mars 2009, j'ai rencontré monsieur le premier ministre Jean Charest lors d'une conférence de presse sur l'inauguration du permis de conduire à puce, et ce, à St-Bernard de Lacolle. Monsieur Charest m'avait demandé pourquoi nous sommes installés dans ce coin de pays? Je lui ai répondu que c'était mon petit coin de paradis.

C'est en 1958 que nous avons acheté deux terrains pour lesquels nous devons payer dix dollars par mois. Mon conjoint gagnait à ce moment 2800 \$ par année. Il a creusé de ses mains un fossé et il a planté plus de 600 cèdres.

Nous aimions tellement Saint-Paul que nous avons nommé notre cinquième enfant Paul qui est malheureusement décédé à l'âge de treize ans et demi, atteint de leucémie. Par la suite nous avons acheté six autres terrains pour permettre à nos enfants qui le désireraient de s'installer à Saint-Paul.

Nous avons de la difficulté à croire qu'un tel projet d'éoliennes industrielles puisse s'implanter à proximité de nos résidences et sur ces belles terres agricoles de notre région.

Que de souvenir nous avons d'avoir accueilli les enfants de notre secteur à partager notre piscine avec nos enfants. Mon cœur est brisé lorsque je pense à toutes ces personnes qui seront directement affectées par ce projet diabolique.

À notre âge, monsieur le président, 77 et 79 ans, il nous sera possible de partir avec nos souvenirs. Ce n'est pas le cas de tous. Qu'advindra-t-il des gens qui n'auront pas d'autre choix que d'y rester.

J'ai assisté aux séances du BAPE. J'ai beaucoup apprécié le déroulement de ces réunions sous votre présidence. Toutefois, j'ai remarqué qu'un certain monsieur Talbot avait l'air blasé lorsqu'une question lui était dirigée. Madame Tardif était hésitante dans ses réponses, j'ai eu l'impression que ces deux personnes auraient dû être assises de l'autre côté de la salle avec les représentants des promoteurs. Le représentant d'Hydro Québec m'a apparu comme celui qui était le mieux préparé pour répondre aux questions qui lui étaient désignées. Monsieur Dessureault a été crédible dans ses réponses.

Et que dire de cette équipe qui assistait les promoteurs. Une de leur personnes-ressources mentionnait que 22 à 25 bétonnières étaient requises pour couler la base de ciment servant à soutenir une éolienne. Lorsque madame Turgeon a vu mon mari vérifier le rapport d'étude d'impacts, elle a immédiatement corrigé la personne ressource en lui disant que 45 bétonnières étaient requises. Lorsqu'une question leur a été posée à l'égard des sessions d'information pour la population, la réponse a été on va s'informer il va avoir un suivi.

Est-ce qu'il appartient uniquement à neuf agriculteurs de St-Valentin de décider de notre avenir?

J'ai encore confiance aux élus qui seront appelés à prendre la dernière décision sur ce dossier, j'ose espérer qu'ils comprendront dans quelle situation ils nous ont laissés.

Merci de l'attention que vous porterez à ces commentaires. J'aime vivre à Saint-Paul, je m'implique comme bénévole, je veux garder ma qualité de vie.

Mémoire présenté au BAPE par :

Maureen Scullion Dutil

